



République Algérienne Démocratique et Populaire
Établissement d'Excellence pour le Management
et la Sécurité (EEMS) — Sétif

Fiche Technique de Formation

THEME DE LA FORMATION
LES TECHNIQUES D'INVESTIGATION DES ACCIDENTS
ET INCIDENTS

DURÉE

2 Jours (14 Heures)

DATE

Selon calendrier / Sur demande
(Intra-entreprise)

PUBLIC CIBLE

Responsables HSE, Chefs d'équipe,
Membres du CHSCT,
Responsables Qualité et Production

PRÉREQUIS

Notions de base en sécurité au travail

PÉDAGOGIE

- Apports méthodologiques (arbre des causes, 5M)
- Étude de cas réels d'accidents/incidents
- Ateliers pratiques d'investigation en sous-groupes
- Retours d'expérience et débriefing

ÉVALUATION

- Évaluation continue durant les ateliers
- Étude de cas finale (investigation complète)
- Questionnaire d'évaluation à chaud

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux et principes de l'investigation d'accidents
- Collecter et préserver les preuves sur le terrain
- Maîtriser les méthodes d'analyse des causes (arbre des causes, 5M, 5 Pourquoi)
- Rédiger un rapport d'investigation structuré et exploitable
- Définir des actions correctives et préventives pertinentes

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Jour 1 : Principes et Collecte d'Information

Module 1 — Enjeux de l'investigation d'accidents

Cadre réglementaire, objectifs de l'investigation, distinction accident/incident/presqu'accident.

Module 2 — Sécurisation et collecte des preuves

Sécurisation des lieux, recueil des témoignages, photographies, préservation des indices matériels.

Module 3 — Reconstitution de la chronologie

Établissement de la ligne du temps des événements, outils de recueil (fiches, grilles d'entretien).

Jour 2 : Analyse des Causes et Rapport

Module 4 — Méthodes d'analyse des causes

Arbre des causes, méthode des 5M (Ishikawa), méthode des 5 Pourquoi, distinction causes immédiates/profondes.

Module 5 — Rédaction du rapport d'investigation

Structure du rapport, formulation des constats, présentation des conclusions aux parties prenantes.

Module 6 — Plan d'actions et suivi

Définition d'actions correctives et préventives, priorisation, suivi de l'efficacité et retour d'expérience.